BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible] 7 janvier.

[illegible]

LISTE MARITIME.

[illegible]

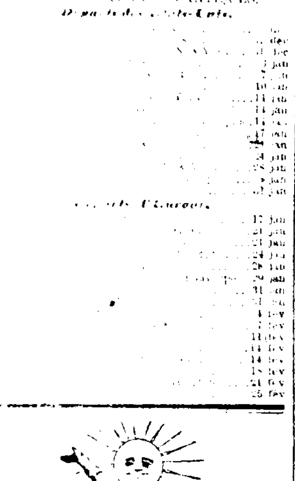

Astrologie et Phrénologie.

[illegible]

Mme VIEZ.

Magasin de modes et articles de Paris, [illegible]

AVIS AUX GOURMETS.

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi soir, 8 janvier 1857,
Première représentation de JERUSALEM, Grand opéra en 4 actes, de Verdi.

Théâtre de la Gaîté.

Jeudi soir 8 Janvier.
THE VAMPIRE, drame.

Théâtre St-Charles.

Jeudi soir, 8 janvier 1857,
THE PHANTOM, drame.—BOB NETTLES, comédie.

Crip's Gaité.

Vendredi, 9 Janvier 1857.

Bénéfice de M. C. Sage, ancien artiste du théâtre d'Orléans.

Dernière représentation de M. TOMPSON, vaudeville en 2 actes et 9 tableaux dans lequel M. SAGE remplira le rôle de MORBLEU.

Après trois représentations de cette pièce dans lesquelles M. C. Sage a obtenu un immense succès, l'administration a cru devoir lui offrir un bénéfice.

Aussi le dit artiste compte-t-il sur ses amis et connaissances.

Par permission de l'administration du théâtre français M. CARRIER a bien voulu prêter son concours. Mme CHERRI, l'éminente artiste, à cette occasion jouera MARIA DARLINGTON, dans A ROLAND FOR AN OLIVER.

La représentation commencera par LE PREMIER FRERE.

Voir les programmes.

Musée et Amphithéâtre

RUE ST CHARLES.

SPALDING & ROGERS,

Propriétaires et Directeurs.

(Deuxième semaine, partir du 5 janvier.)

Trois Cirques de Spalding & Rogers.

Un autre grand changement!

Les nouveautés s'accumulent et l'effervescence augmente

Première représentation de la belle *Mme ORMOND*.

ROBINSON, MAGILTON et RICHARDSON exécuteront des tours que personne n'a encore tentés.

Les frères NOBLEY!

Les merveilleux chevaux!

De nouvelles plaisanteries par Bill Lake, John Davenport, Libby, Dunbar et Crowby.

Barby et Brown dans des chefs d'œuvre.

Représentation tous les SAMEDIS, à midi.

Représentation le 8 janvier, à midi.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Heures de musée midi, 2 et 4 heures précises. Cirque à 7 heures et demie précises.

Prix d'entrée, 50 cents seulement pour le cirque et le Musée.

Le Musée de Vannuchi.

No 107, rue St-Charles.

La femme aux plus gros membres du monde.

Madame OCEANA, pesant 515 livres seulement! Cette fille du Kentucky possède des bras de 29 pouces de circonférence et des mollets de 38 pouces. Elle mesure 7 pieds 2 pouces à la taille et chausse cependant des souliers No 3.

AUSSI: La jeune fille prodige âgée de 2 ans et 5 mois, PESANT 125 LIVRES.

Ce jeune phénomène, parfait dans tout son développement physique, sera exhibé pendant quelques jours seulement au Musée de Vannuchi 107 rue St-Charles.

AUSSI: Les figures de cire représentant

LE JUGEMENT DU CHRIST, mues par un mécanisme

LE SOUPER DU SEIGNEUR

LA CHAMBRE MORTUAIRE

LES HÉROS DE CRIMÉE

LES PRINCES DE L'EUROPE.

En tout cent cinq figures offrant un des plus intéressants spectacles qui se puisse voir.

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 25 cts. Les enfants et les domestiques 10 cts. 17déc

Salle des Odd Fellows.

Bals parés et masqués de société,

Donnés par les jeunes gens.

Il y aura une série de CINQ BALS qui auront lieu comme suit.

1er bal..........Lundi, 29 décembre 1856.
2e bal..........Jeudi, 15 janvier 1857.
3e bal..........Jeudi, 29 janvier 1857.
4e bal..........Jeudi, 12 février 1857.
5e bal..........Mardi (Mardi Gras), 24 février.

—DIRECTEURS—

J. G. McLeara	J. B. Prados
L. R. Larose	W. H. Holmes
A. C. Smith	W. L. Hodgson
Ernest Cornu	James Taylor
W. C. Wilson	D. C. Johnston
F. F. Tronchard	T. Taquino.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals doivent s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal,—entrée dans la rue Lafayette.

Les personnes qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priées de transmettre leurs noms et de faire connaître leur résidence au secrétaire.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis, à 7 heures du soir, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées seront examinées par un comité avant qu'elles entrent dans la salle de bal.

Il ne sera positivement émis aucune invitation pour les dames, après les dernières réunions des Directeurs, c'est-à-dire le soir qui précèdera le bal.

On ne pourra positivement avoir de billets de souscripteur le soir d'un bal. 17déc

Bals Masqués de Société.

UNE série de **huit Bals Masqués de Société** sera donnée dans la salle MASONIC HALL, rue St Charles. Le premier aura lieu le VENDREDI 9 JANVIER 1857 et les autres le vendredi de chaque semaine, jusqu'au mardi, 24 février, jour du MARDI GRAS.

Ces bals seront donnés sous la direction des Messieurs dont les noms suivent.

Dr I Labatut,	E W. Dunbar,	B O. Vigaud,
J A Braud,	C A Tremoulet,	G W Squires,
S Magnon,	Chas E Bouligny,	N Augustin,
Victor Burthe,	A Chapella,	E Giquel,
L E Forstal,	Henry Delruy,	Geo W White,
Lucien Charvet,	A Brecard	E G Gottschalk
G de Feriet,	P W Woodlief,	J A Guillotte,
E B Deyruy,	O Voorhies,	E Barnett,
J Aldige,	E N Ganucheau	L Lebot,
J M Oriol,	Jules Fazende,	C Wey-ham,
	Alfred Cornu	

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces bals sont priés de s'adresser à M. RUFFIER, au bureau de la salle de bal, lequel est ouvert au premier étage, chaque vendredi et sera ouvert tous les jour de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 18déc

BALS DE SOCIÉTÉ,

Parés et Masqués.

Salle d'Orléans, près du Théâtre.

UNE série de bals parés et masqués aura lieu à la salle d'Orléans les 5, 17, 31 janvier, 14 et 24 février 1857.

L'on peut se procurer des invitations pour dames au magasin de costumes rue Bourbon, près de la rue d'Orléans.

Nota—Les dames ne seront admises que sur invitations.

Costumes. Costumes.

197..........Rue Bourbon,..........197,

Près de la rue d'Orléans,

DOMINOS, COSTUMES À LOUER, CHEZ

JULES FRERES.

15 déc—24 fev *Costumes sur commande.*

ECOLE DE DANSE

DE M. et Mme ANGELINA,

199, rue Carondelet, près Girod.

L'ECOLE est ouverte et peut recevoir les élèves. Les enfants prennent des leçons tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir. L'Impériale et la Kamaïka seront les danses nouvelles de la saison. 10 nov—2m

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son École de Danse est ouverte, pour la saison, au

ODD FELLOW'S HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral. Les cours ont commencé le 1er novembre.

L'IMPERIALE

Dansée dans les premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle Orléans. M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit:

Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 6 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M. Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle-Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. A. Denegre, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows' Hall, ou au magasin de musique de M. Gibert, 39, rue du Camp.

Références:

Mme S. S. Hull,	Le Dr. et Mme Macaulay,
Mme Parent,	Mme Mace,
Melle Anison,	Mme M. D. Dimitry.

25 oct—4m

GROSJEAN & BENETEAU,

No 59, rue Royale, encoignure Bienville,

Informent respectueusement leurs amis et le public en général, que par suite de leur changement de domicile ils ont entièrement renouvelé leur stock. On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de *Meubles* de tout genre, tels que, mobiliers de salon et de chambres à coucher en bois de rose, acajou, noyer, en meubles cottage de différentes qualités, [illegible], bureaux, armoires, chaises, tabourets, lavabos, etc., en fer bronzé.

Ils entreprennent, comme par le passé, les poses de [illegible] et tapis, les réparations et échanges et [illegible] sortes d'ouvrages et parties.

Les auteurs de leur local leur permet également de prendre des meubles en magasinage. 10 nov

Une occasion très avantageuse

Pour une personne industrieuse ayant un peu de Capital

MONSIEUR CHS RAYMOND désirant réduire ses affaires offre à vendre un ETABLISSEMENT SUR AVANTAGE situé dans l'un des meilleurs quartiers de la ville *rue Royale No 519* entre Ursulines et Hôpital.

Cet établissement consiste en un *chantier de bois de construction, bois de menuiseries, bois de chauffage, charbon de terre, etc.*

Ainsi tout *l'appareil pour l'arrosage* des rues de cette partie de la ville qui depuis deux ans ont fait par ce même établissement, consistant en deux charrettes à arroser ainsi que les mulets, harnais, ustensiles etc.

Le tout sera vendu à l'amiable à des conditions très avantageuses en s'adressant à Chs Raymond, encoignure Levée et Taylor (ville de Jefferson).

L'établissement étant en plein activité de travail, peut être visité tous les jours. M. F. C. Bernier étant chargé de la surveillance de l'établissement depuis plus de quatre ans pourra donner aux personnes qui désireront acheter, des renseignements sur ledit établissement. 11 déc—1m

Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 108 rue du Canal.

CETTE Compagnie, incorporée en mars 1805, assure contre les risques maritimes et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants des primes. Bien qu'elle ne soit pas établie sous le système mutuel, elle rend aux assurés, comptant, 10 pour cent, sur les primes qui lui sont données.

Son capital est de	$500,000
Elle possède les valeurs suivantes:	
En caisse	$106,196 17
Billets à recevoir portant hypothèque sur propriétés améliorées dans la ville de la Nouvelle Orléans	229,959 91
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes	17,589 17
Scrips reçus des Compagnies Mutuelles	2,620 60
Débiteurs divers pour primes en voie de collection	45,101 86
Actions de Banque	41,466 92
Total	$442,464 11

Directeurs:

J. M. Lapeyre,	L. Millaudon,
W. Vogel,	L. Jeannet,
P. Fouts,	J. P. R. Bouana,
E. Rochereau,	J. Tuyes,
J. Reed.	

J. TUYES, Président.

L. C. ADAM, Secrétaire. 31 mars—1an6m

Papiers peints! Papiers peints!

E. CHRISMAN,

Encoignure Bourbon et St-Louis.

VIENT de recevoir par le navire Johannisberg du Havre, un grand assortiment de papiers peints. Cet envoi est un des plus considérables qu'il ait reçu jusqu'à ce jour. Il invite les personnes qui veulent faire tapisser leurs appartements à venir visiter son magasin afin d'être convaincues de la nouveauté de ses dessins et de la modicité de ses prix.

E. CHRISMAN,

16sep Enc. Bourbon et St-Louis

J. FERROS	H. FERROS	B. BORDELON

FERROS & BORDELON,

Encoignure Royale et Dumaine,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de groceries en gros et au détail. oc—1m

[illegible]

P. MAILLARD, 67 RUE ROYALE.

ETANT de retour d'Europe, fait savoir à ses nombreux amis, et au public, qu'il offre aux acheteurs un choix magnifique de MEUBLES de salon, chambre à coucher, salle à manger, etc, venant des meilleures fabriques de Paris et de ses propres ateliers.

Aussi un magnifique assortiment de LAMPAS, BROCATELLE, DAMAS, MOUSSELINE, bobinet, Etoffe et passementerie de tout genre pour lambrequins et rideaux; PORCELAINE de SEVRES; percelaine de fantaisie et blanche, CRISTAUX, bronze, statuettes, corniches, stores, nattes, tapis de cheminée etc. etc. MIROIRS et glaces de toutes grandeurs. Tous ces articles ayant été achetés sous sa SURVEILLANCE PERSONNELLE, M. Maillard invite les acheteurs à bien vouloir visiter son magnifique stock, persuadé que nulle part on ne saurait trouver mieux.

ANNONCES PARISIENNES.— Notre unique agent à Paris est M. Henri Guillerlet, 9, rue de Trèves, qui a affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et en a seul, par conséquent, la disposition. Les négociants parisiens qui voudront s'adresser l'insertion de leurs annonces dans le journal devront s'adresser à M. H. Guillerlet.

Au public.

DEPARTEMENT DU TRESORIER.

10 décembre 1856.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur les sections suivantes de la nouvelle charte de la ville, telle qu'elle a été adoptée le 20 mars 1856:

Section 106.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les taxes, connues sous le nom de Licenses, imposées par le Conseil Commun, sur les professions, métiers et autres, sur les voitures, hacks, drays et autres véhicules dont on se sert dans la ville de la Nouvelle Orléans, seront payables au bureau du Trésorier, du 1er au 31 janvier inclusivement, de chaque année. Si une taxe quelconque, connue sous le nom de License, imposée comme il est dit ci-dessus, n'était pas payée par la personne qui la doit, le 31 janvier (ou avant cette époque) de chaque année, la ville de la Nouvelle-Orléans, sur un affidavit d'un officier quelconque de ladite ville, ou par un citoyen quelconque de ladite ville, déclarant que ladite taxe, connue sous le nom de License, n'a pas été payée par la personne qui la doit, aura une garantie, de la nature de celle d'un bailleur, sur la propriété de ladite personne ainsi en défaut, et, sur demande, un ordre de saisie provisoire sera lancé par une des Cours ayant juridiction compétente, en faveur de ladite ville et contre ladite propriété, et, si jugement est rendu en faveur de ladite ville, ladite propriété ainsi saisie provisoirement sera vendue pour satisfaire ladite taxe.

Partie de la section 107.—Et de plus, il sera du devoir du Trésorier de remettre à l'avocat-assistant de la ville tous les comptes pour amendes des licenses désignées dans la section 103, toutes les fois que les dits comptes seront dus ou exigibles en vertu de cet acte; et ledit avocat-assistant intentera sur-le-champ des procès dans des Cours ayant juridiction compétente, dans les districts où lesdites licenses ou amendes seront dues.

Afin d'éviter les désagréments et les frais de procès, le Trésorier recommande de se conformer promptement à la susdite loi.

23 déc—1m ADAM GIFFEN, trésorier

Pommade pour les cheveux

Mme JOURDAN,

106 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

MME JOURDAN, de retour de France, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le seul et unique dépôt de sa pommade. Ce précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à la chevelure toute la force végétative de la jeunesse en même temps qu'elle leur rend leur couleur primitive. Cette pommade n'étant composée que de substances végétales, offre toutes les garanties désirables d'efficacité et de sécurité. 18sept—1an

Salon Héliographique,

Portraits colorés ou gouachés secondés par l'action de la lumière.

142, rue Canal entre Bourbon et Dauphine.

M. GIROUX artiste héliographe, informe le public que ses salons et ateliers d'héliographie sont maintenant ouverts au No 142, rue du Canal, où il recevra avec plaisir les visiteurs.

Il profite de cette occasion pour appeler l'attention des amateurs d'objets d'arts sur le perfectionnement qu'il a apporté à la Nouvelle-Orléans aux portraits obtenus à l'aide de l'héliographie et présente comme point de comparaison avec ce qui a été produit jusqu'à ce jour, les épreuves qui sont exposées dans sa galerie.

M. Giroux annonce en outre, que voulant populariser l'art qu'il professe, il a fixé le prix de ses portraits soit en noir, en sépia ou coloris, à des prix très réduits. 3 mars—6m

Manufacture à vapeur de Tabac,

J. P. SARRAZIN,

Tabac à fumer & à priser de Maryland, Perrique, Bouteille, etc.

Assortiment de Cigares, de Tabac à chiquer, et d'ALLUMETTES,

No 97, rue de Chartres, coin Conti, et No. 43, rue Conti.

GRANDE IMPORTATION DE PIPES

FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

Pipes Cumeraer, Porcelaines, Ecume de Terre, Racines, etc.

TABATIERES,

Étuis à Pipes et à Cigares, Porte-monnaie, Blagues à Tabac, en Vessie, Cuir et Caoutchouc, Tuyaux à Pipes de tous genres, cartes à jouer, etc.

Tabac à fumer Turc, Français, caporal.

22 déc—1m

A VENDU par le navire James Briant, de Bordeaux:

50 barriques vin rouge, Haut Talence, 1853;		
20 do	do	Pessac, 1851;
27 demi do	do	do
162 caisses vin rouge C. C. La Mission, 1848;		
70 do	vin blanc, vieux Monbazillac;	
50 do	do	Barsac.

A vendre par LOUIS F. MAXENT,

19 nov 50, rue Toulouse

Machines à briques.

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par

H. M. BARLOW & Co,

24 juin—1an 16 rue du Canal

Charbon! Charbon!

Nous vendons en ce moment et sommes prêts à livrer, en quantités au gré des acheteurs, le célèbre charbon cannel BRECKENRIDGE. C'est sans contredit le meilleur charbon pour les familles et les bureaux et il n'a pas d'égal pour la vapeur.

Un essai est la meilleure recommandation de ce charbon.

Pour les détails s'adresser à

CREEVY & FARWELL, Agents,

5 déc—30 54, rue Natchez.

CHARBON..........CHARBON.

Peu importe où vous achetez vos chemises, mais il est de toute nécessité de faire votre provision de charbon au " Coal Office," No 18, Exchange Place, On a trouvé au bureau des Postes. Vous trouverez toujours là, et aux plus faibles prix du marché, un grand approvisionnement des meilleures qualités de

Pittsburgh;

Cannel anglais et américain,

Anthracite pour toute espèce de fourneau;

Charbon de l'Ohio, qualité inférieure.

Nous avons transporté notre bureau au No 18 du Passage de la Bourse. Nos amis et nos pratiques seront promptement servis en laissant leurs ordres au No 18 du Passage de la Bourse ou à notre entrepôt rue des Magasins, No 176, coin Notre Dame, en face des magasins de M. Alfred Kearny.

P. S.—Bois de chêne, frêne et de pin.

8 oct—3m P. H. WILLARD, Agent

A LOUER,

UNE maison en briques, à étage, dans la rue des Champs Elysées, en face du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.

S'adresser à EDWD. SHIFF & Co.

14 oct—u.j.s. 129 Commune

A Louer,

Le second, troisième et quatrième étages du magasin No. 50, rue Commune. S'adresser sur les lieux, à

28oc J. RIVIERE & HICKMAN.

Catalogue! Catalogue!

EN débarquement du brick Antonita, de Barcelone:

300 barriques vin Villanueba Marca Fort;	
32 do do	Anisado de Mallorca;
25 do do	graines pour oiseaux;
300 rames papier à cigarettes Plana;	
300 jarres huile;	
15 balles de 16,000 chacune, bouchons pointus;	
15 do de do	d'eau minérale;
5 do 8000	de à dame-jeannes;
25 barils de barbanzos;	
1200 macarons d'ail; 10 barils de lentilles;	
10 barils gourgandes; 40 sacs marrons.	

A vendre par P. GELPI, 130 Vieille Levée

8 déc Entre St. Philippe et Ursulines

FEUX D'ARTIFICE.

UN grand assortiment, en débarquement du steamship Black Warrior, comprenant en partie: Chandelles romaines, fusées, soleils, triangles, pots à fleurs, feux du Bengale, pétards etc., etc.

A vendre par H. M. BARLOW & Co,

9déc—1m no 16 rue du Canal

Dr L. DUPERRON, dentiste,

Rue Magazin, No 90,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'on outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

LE Dr T. ANFOUX,

Chirurgien Dentiste,

Est toujours au No 5 rue Baronne, près la rue du Canal. Son intention est d'y rester et il continuera, comme par le passé, à y exercer sa profession. Il mettra tous ses soins à satisfaire les patients. Ses prix sont modérés.

Cabinet et résidence au No 5 rue Baronne, entre la rue du Canal et le dépôt des chars de Lafayette. 25 nov—1an

[illegible]

PRUNEAUX reçus par les derniers arrivages—

15 caisses de 24 paniers pruneaux,		
15 do	de	do.

A vendre par FAURES & NORMAN,

19 août 26 et 28, rue Royale

CHAMPAGNE—20 paniers champagne Heidsieck Piper, en grandes et demi bouteilles,

A vendre par FAURES & NORMAN,

19 août 26 et 28 rue Royale

PETITS POIS—En débarquement du Victorine venant de Bordeaux:

5 caisses contenant chacune 100 demi boîtes petits pois de la marque de Mme Maîtrasse & Co, de Bordeaux

A vendre par FAURES & NORMAN,

26 août 26 et 28 rue Royale

VINS Vieux en caisses—Premiers crus—[illegible]

[illegible]

A vendre par FAURES & NORMAN,

29 août 26 et 28, rue Royale

PROVISIONS.

[illegible]

LAURENT UTER,

ENTREPOSITAIRE DE GLACES FRANÇAISES,

87...RUE DE CHARTRES

ENTRE BIENVILLE ET CONTI....87

A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux chalands, que l'on trouvera toujours chez lui le plus bel et le plus complet assortiment de

GLACES FRANÇAISES.

D'après des arrangements qu'il a faits tout dernièrement avec la maison de New York (MM. Noel & Sauttar), successeurs de la maison principale de Paris, il peut vendre 5 à 10 pour cent MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs, des glaces françaises et non étamées, qui l'emportent sur ces dernières, tant par la blancheur que par la durabilité de l'étamage.

Il reçoit toujours mensuellement par steamer, voie de New York, soit de France ou d'Allemagne, tout ce qui concerne sa partie; glaces étamées, unies pour devantures de magasins, gravures, lithographies noires et coloriées, peintures à l'huile d'après les MEILLEURS MAITRES.

Il se charge, comme par le passé, de faire venir, dans un délai de 25 à 30 jours au plus, des glaces de toutes mesures, unies et étamées.

Il a été fait fabriquer toute espèce de Cadres ornés et unis, qu'il peut aussi garantir pour la solidité de la dorure, Cadres de fantaisie, sculptés, en bois divers.

Il est toujours LE SEUL qui fasse faire dans ses ateliers L'ÉTAMAGE des glaces; tout ouvrage sortant de sa maison est garanti; prix modérés.

Que le public veuille bien se souvenir qu'il ne vend et ne tient pas de GLACES BELGES et comparer ses prix à ceux de toute autre maison.

10 dec—1m tij et 1m 3ps

ENTREPRISE DE TRAVAUX DE

PEINTURE

en décors et en bâtiment.

Supérieure imitation de bois, marbres, moulures et ornements pour la décoration des Magasins, Vestibules, Escaliers, Salles à manger et Antichambres—Peinture à la fresque pour Plafonds de Salons, Boudoirs, etc., etc.

MONSIEUR JULES LEGRAND, de New-York, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver en ville avec quelques-uns de ses meilleurs ouvriers et qu'il entreprendra toute sorte de travaux de peinture, jusqu'au printemps prochain.

Il est heureux de dire que depuis son arrivée à New York, ses efforts ont été couronnés d'un plein succès pour sa décoration toute parisienne, de magasins, salons, escaliers, etc. Ce succès, il en est persuadé, est dû à l'expérience de dix années de travail à Paris, sous la direction des meilleurs artistes et architectes, *à ses prix modérés et à la promptitude de l'exécution de ses travaux.*

S'adresser à la pharmacie de Monsieur E. MOUGIN, au coin des rues Dauphine et Dumaine. 18 déc—1m

AVIS.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co

Nlle Orléans, 1er juin 1856.

2 juin—v. et c. G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co·

MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS

No. 5, rue des Magasins.

NOUVELLE-ORLÉANS,

G. W. DUNBAR,

O. VOORHIES. 2 juin

CARRERE,

QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES,

No. 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises:

Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, couplets, serrures, targettes, verrous.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres.
Rasoirs Wade et Butcher, do de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, [illegible], serpettes.
Haches à bûcher, coings, coutres.
Pioches, pelles, bêches, râteaux.
Scies, passepartouts, égoïnes, scies à cadre.
Limes anglaises de Sanderson Bros & Co.
Chaînes de traits, do pour bœufs.
Moulins à grue, do à café.
Plomb en sac et barre.
Capsules françaises et anglaises.
Cheminées anglaises, à coloniaux.
Cornets à poudre, sacs à plomb.
Poudre ordinaire et superfine de Hazard & Co.
Acier fondu, fer rond, feuillard, fil de fer.
[illegible]
Térébenthine, alcool, camphine.
Brai, goudron, résine, étoupe.
Cordage, Manille, do de Russie, do en coton.
Palans, poulies, fil à voile, fil à selle.
Balances plateforme, do de comptoir.
Fourneaux en terre, do en fer, fers à repasser.
Baquets à charbon, pelles et placets.
Cuillères et fourchettes plaquées sur german silver, etc.

Quincaillerie des deux marchés.

G. CARRERE,

14 nov rue de la Vieille Levée, No 116

PRUNEAUX—En débarquement du navire James Briant, de Bordeaux:

50 caisses prunes en paniers diverses grandeurs

25 barils vinaigre de vin blanc.

A vendre par NUMA LACOSTE & Co.,

24 déc 147 rue Royale

EN débarquement du navire Arundel, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St Julien Médoc, pour familles

[illegible]

A vendre par NUMA LACOSTE & Co.

[illegible]

NOUVELLE INJECTION SAMPSO

A NEW YORK, chez M. M. FOUGERA, ph., 30, North William st.

A la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, 146, rue Royale.

INFAILLIBLE, PRÉSERVATRICE, HYGIÉNIQUE, GUÉRIT en TROIS JOURS, maladies nouvelles et Chroniques, [illegible]. 15 années de succès en France et à l'Etranger garantissent son efficacité. [illegible] Prix du flacon (à Paris) 6 fr. Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez ED. GUILLOT, droguiste, 146, rue Royale. A New-York, chez M. M. FOUGERA, Pharm. [illegible] North William street, et dans les principales Pharmacies d'Amérique.

CONSERVATEUR DE L'HALEINE

EAU DE PHILIPPE

PHARMACIEN, rue St-Martin, 125, Paris.

[illegible]

AVIS AU COMMERCE ET AUX CONSOMMATEURS.

[illegible]

ADOLPHE SAX

GRANDE MEDAILLE D'HONNEUR l'exposition universelle de 1855 (Paris) Grande médaille (*council medal*) à l'exposition universelle de 1851 (Londres). Décoration de la Légion d'honneur à l'exposition française de 1849. Grande médaille du mérite de Prusse (1846.) Décoration de la couronne de Hollande (1845), etc. etc.

SAX—FACTEUR D'INSTRUMENS

De MUSIQUE A VENT,

RUE SAINT-GEORGES No. 50, à Paris.

DE LA MAISON MILITAIRE DE L'EMPEREUR.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT.

PHARMACIE BRIANT, RUE SAINT-DENIS, 137, À PARIS.

Ce SIROP tout SPECIAL pour la GUERISON prompte des maladies ci-dessus énoncées, est prescrit depuis plus de 30 ans, avec un succès que rien ne dément, par les plus célèbres médecins, membres de l'académie de médecine et professeurs de la Faculté de Paris, et notamment par MM. FOUQUIER, DUBOIS, GUERSANT et autres. L'illustre VAUQUELIN l'honorait de son suffrage.

BREVETÉ, après examen fait par MM. Thénard, Darcet, Gay-Lussac et Arago, membres de l'Institut de France. [illegible]

[illegible]

Dépôts à NEW YORK, chez MM. Fougera, pharmaciens, 30 North William street, et chez M. Lenet, pharmacien, 371 Broadway. A la NOUVELLE ORLÉANS, dans toutes les pharmacies et plus particulièrement chez M. Ed. Guillot, 146, rue Royale, et chez M. Drouet, [illegible], rue de Chartres. A MEXICO, chez MM. E. Maillefert et Co., droguistes.

PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTÉRABLE.

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Autorisées par le Conseil médical de Saint-Pétersbourg,

EXPÉRIMENTÉES DANS LES HÔPITAUX DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'IRLANDE, DE TURQUIE, ETC

Mentions honorables aux Expositions universelles de New-York, 1853 et de Paris, 1855

[illegible]

Découverte de la Digitaline. Prix décerné en 1844

GRANULES DE DIGITALINE

D'HOMOLLE ET QUEVENNE, inventeurs,

[illegible]

BISCUITS DÉPURATIFS

Du Dr OLLIVIER, de Paris,

[illegible]

FABRIQUE DE CHAISES ET FAUTEUILS en tous genres

FAGBOL, Fs, 78, rue du Faubourg St-Denis, à Paris (Comm., exportation.)

Admis à l'exposition universelle de 1855.

POMMADE de Mme LEGENT,

pour la POUSSE et la CURE RADICALE des CHEVEUX, ne poussant ni blancs ni rouges. L'on ne paie qu'après la cure. Rue du Château-d'Eau, 38, à Paris.

SPÉCIALITÉ de **CRISTAUX D'ECLAIRAGE,**

[illegible]. DEMAY, boulevard de Strasbourg, 11, Paris

FABRIQUE DE **MIROITERIE GLACES de France.**

Encadrements riches et ordinaires; glaces ovales de Venise, vitrages, étamages. Grand assortiment de tableaux sur toiles, sujets de genres, paysages, marines, gibiers, poissons, fruits, fleurs.

CUTILLIER et LEDENTU, rue de Lancry 24 à Paris.

LAVABOS ET TOILETTES

Brevetés; spécialité pour Coiffeurs, Rideaux pour Lavabos, Garde-Robes, tiges à bascules, porte-Chapeaux en tous genres.

PATUREAU

Mécanicien breveté, 6 rue Lancry, à Paris, informe MM. les Coiffeurs qu'il a ajouté à sa fabrication les TABLES TOILETTES, CONSOLES, CASIERS, COMPTOIRS, MONTRES, etc., en tous genres.—Exportation.

Antoine Mauss ATRAMBLEBROT [illegible]

A. MATTAT, Suc., 73 rue Richelieu.

STORES TRANSPARENTS pour ÉGLISES, APPARTEMENTS et magasins; ECRANS pour cheminées, GAZE ARGENTINE pour broderie et dorure. RÉCOMPENSES D'ARAIGNÉES, médailles de bronze, d'argent et d'or aux Expositions de 1823, 1834 et 1844.

MALADIES SECRETES

Guéries par le

VIN DE SALSEPAREILLE

ET LES BOLS D'ARMENIE

Du Dr Ch ALBERT.

Médecin et ph. de la faculté de Paris, ex-pharmacien des Hôpitaux de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses Nationales, etc. rue Montorgueil, No. 19 à Paris.

[illegible]

Dépôt du Vin de Salsepareille et des Bols d'Arménie: New-York, chez M. Fougera, pharmacien, 30 North William street et chez M. Leroy, ph., 771 Broadway; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, 146, rue Royale; à la Havane, chez M. Hermann, ph., [illegible]; à Mexico, chez M. E. Maillefert et Co.

ARRACK—Venant d'être reçu—1 pipe d'arrack, des Indes à vendre par DUNTZE & IKEN

Le Fourneau à bagasse,

PATENTÉ le 4 décembre 1855; le même, patenté le 5 août 1856; une nouvelle patente accordée le 5 août 1856, à M. Gilman, de la Nouvelle Orléans. Ce fourneau est employé maintenant sur DIX-HUIT plantations de la Louisiane et réunit avec un succès sans égal, six qualités distinctes et importantes, savoir:

1.—Il fonctionne entièrement à l'aide d'un tirant naturel.

2.—Il n'y a ni barre de fer ni d'autres fers dans l'intérieur.

3.—Il n'est jamais nécessaire de remuer ou de toucher la bagasse après qu'elle est tombée de la porte dans le lit du fourneau.

4.—Il sèche complètement la bagasse dans le fourneau où elle reste plus d'une heure, exposée à une forte chaleur, avant qu'elle atteigne le point de combustion.

5.—Il ne forme pas de résidu et la cendre étant transportée, [illegible].

6.—Il brûle toute la bagasse d'une plantation, [illegible].

[illegible]

Fusils fins de Londres.

LE soussigné, seuls agents de C. F. MANTON, Londres, marchand et fabricant de FUSILS et FUSILS DE CHASSE fins, simples et à deux coups, [illegible].

[illegible]

HEATON & OLIVER,

29 déc—2m 28, rue de la Commune

Leçons de piano.

M. ALEXANDRE PLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle-Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique.

Références—M. Courtois, [illegible], [illegible].

La résidence de M. Plandry est rue St Philippe, No [illegible], entre Villeré et Marais. 14déc—3m

AVIS AUX DAMES.

CORSETS A L'IMPERATRICE.

[illegible]

GARANTIE AVEC SÉCURITÉ.

[illegible]

LEON GIROD,

148, RUE DU CANAL,

[illegible]

Les Contemplations,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Succession [illegible] vs Bernard Laborde.

COUR DU DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

GUSTAVE, jeune nègre âgé d'environ 14 ou 15 ans, faisant l'objet de la dite affaire.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.

JNO M. BELL,

6janv—13, 19 Shérif de la paroisse d'Orléans

H. Valsson vs. J. B. Albertini—No 16,545.

QUATRIEME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable F. Calongue, juge de la dite Cour, j'exposerai en vente publique le mardi, 20 janvier 1857, à midi, au No 7, rue St Pierre, maison Fontaine [illegible] tableaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. JULES SORAPURU,

5 jan—12 16 19 Constable

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane.

Richard Murphy subrogé aux droits de Jno M. Moss [illegible] et J. K. McGuire subrogé aux droits de Jno M. Moss [illegible] vs. les réclamants et les cautions du bateau à vapeur Capitol.—Procès Nos 7093 et 7096.

EN vertu de fieri facias dont on a été lancé dans chacun des susdits procès, je vendrai au plus haut enchérisseur, dans la maison de Cour, dans la paroisse St Jacques, dans l'Etat de la Louisiane, SAMEDI, 14 février, A D. 1857, à midi, la terre et les esclaves ci-après décrits, saisis comme la propriété de William Chapman, un des défendeurs et débiteurs par jugement dans les procès et writs de fi. fa. ci-dessus, savoir.

Un certain morceau de terre situé et étant dans la paroisse St Jacques, dans l'Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ soixante-six milles et demi au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant un arpent de face au dit fleuve Mississippi, sur quatre arpents de profondeur, borné au Nord par les terres de Michel Poirier et au Sud par les terres de Drauzin Gaudit. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et appartenant, étant la même terre achetée par William Chapman, Vital Arcenaux et ayant ses [illegible], ensemble les esclaves suivants, savoir:

JAMES, nègre, âgé d'environ 40 ans.
SILVEY, mulâtresse, âgée d'environ 37 ans.
VICTOR, fils de Silvey, âgé d'environ 9 ans.
MARY, fille de Silvey, [illegible].
JOHN, griffe, âgé d'environ 26 ans.
HYMEN, griffe, âgé d'environ 40 ans.
MILLY, négresse, âgée de 28 ans.
ADELE, négresse, âgée de 24 ans.
WILLIAM, fils d'Adeline, âgé d'environ 7 ans.
NELSON, fils de Silvey, âgé d'environ [illegible] ans.
CELESTE griffonne, fille de Silvey, âgée d'environ [illegible] ans.
[illegible]
BETSEY, [illegible] environ 15 ans.
[illegible]
LOUISA, [illegible] environ 24 ans.
MAJOR, [illegible], âgé d'environ 7 ans.

Conditions—La terre et les esclaves saisis comme propriété de W. Chapman, seront vendus au dessus de [illegible]; et les esclaves saisis comme propriété de [illegible] seront vendus en un seul lot. [illegible]

J. M. KENNEDY,

6 janvier Marshal des Etats-Unis

AVIS JUDICIAIRES

Succession de John Blenderman—No 10,[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à démontrer, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,

jan 8—8,12 Député Greffier

Succession de Dame Eugene Wilson—No 11,091.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. DREUX,

31déc—30,2,5 Député Greffier

Succession de Zéba Claiborne—No 10,617.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Henry Florence [illegible].

Par ordre de la cour, A. DREUX,

3janv—1,5,9 Député-Greffier.

Avis d'émancipation.

JOSEPH OLIVIER DEVEZIN, domicilié dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant l'honneur d'émanciper son ex-esclave, nommé CLEMINE âgée d'environ 27 ans, les personnes qui auraient des objections à cette émancipation, devront déposer leur opposition dans les quarante jours qui suivront la première publication du présent avis, au greffe de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 décembre 1856.

CHARLES D. DREUX,

5 déc—6,13,20, 27 Avocat du demandeur

ENTREPOT DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par des ordres, un grand assortiment de tapis, etc.

[illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

Huile de Schiste.

DE toutes les huiles qui servent à l'éclairage, celle de Schiste est la moins chère, la plus belle et la plus économique, [illegible].

[illegible]

Avis aux dames et à MM. les amateurs de pêche.

M. RAMEL, français, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

MONTRES! CHRONOMETRES!

E. DOUBE,

IMPORTATEUR DE MONTRES, D'OUTILS

[illegible]

Graines de Jardinage.

Récolte de 1856.

Reçu plusieurs lots par chaque steamer, venant du Nord, et par le dernier arrivage du steamer black warrior:

Quelques milliers de pattes ou griffes d'asperges de deux ans, Artichauts; [illegible].

[illegible]

Aussi un bel assortiment de graines de fleurs, à vendre par E. DOUB,

5nov rue Canal No 26, entre Chartres et Levée

CIGARES de la Havane—[illegible]

[illegible]

A vendre par RUBIO & FRERE,

28 déc 34 rue Gravier

MOUTARDE française—20 caisses moutarde de Tardy à Bonnamy

[illegible] moutarde de Louit frère.

A vendre en débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux, par B. TALAMON,

18 déc 151 rue Royale

VINAIGRE français—20 barils en débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux.

A vendre par B. TALAMON,

20 déc 151 rue Royale

VINS—[illegible] barriques vin rouge St-Estèphe

[illegible]

A vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

ABSINTHE, VERMOUTH—Absinthe de Pernod [illegible]

A vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

VIN de Bouzillé—[illegible] barriques de la marque [illegible], à vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

HUILE d'olive—[illegible]

A vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

PRUNES—[illegible]

A vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

EAU-DE-VIE—15 quarts pipes eau-de-vie [illegible] quarts eau-de-vie Hy Seffen 1850 et 1852.

A vendre par B. TALAMON,

151 rue Royale

Avis de Société.

L'associé, ayant associé à ses affaires M. CHARLES LANDR, dès cette ville, continuera, le même commerce, [illegible] sous la raison LANDRY & GONZALES.

F. A. GONZALES.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1856.

Lange & Gonzales,

MARCHANDS DE FOIN, MAIS, AVOINE, &c., No

No 11, Front Levée, près Bienville.

[illegible]

A VOINE d'Hayti pour planteurs—[illegible], à vendre par

LANGE & GONZALES,

11, Front Levée, près Bienville

[illegible]

LANGE & GONZALES,

11, Front Levée, près Bienville

MAIS—1000 sacs maïs jaune prime, à vendre, en [illegible].

LANGE & GONZALES,

11, Front Levée, près Bienville

900 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs par LANGE & GONZALES,

11, Front Levée, près Bienville

SAVON de Marseille—25 caisses savon bleu vif, à vendre par B TALAMON,

151 rue Royale

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

Succession de feu Geo. W. Johnson.

Propriétés de valeur améliorées et vagues dans les 1er et 2me Districts de la Nouvelle-Orléans ville de Jefferson, et terres sucrières en la paroisse Plaquemines.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, le 29 janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge de la Cour du 2me District Judiciaire, paroisse Plaquemines, daté du 19 décembre 1856, pour le compte de la succession de George W. Johnson.

A SAVOIR

Trois Magasins en briques, [illegible] et St-Philippe.

Trois Terrains, situés dans le [illegible] District de cette ville, dans l'îlet borné par [illegible] de Chartres, Royale, St Philippe et [illegible], et désignés sous les nos 1, 2 et 3, avec toutes les améliorations qui existent dessus.

Le no 1 forme l'angle des rues de Chartres et St Philippe, et mesure environ 2 pieds face à la première des dites rues, sur 75 pieds 11 pouces de profondeur et face à la seconde. Les nos 2 et 3 mesurent chacun 21 pieds 8 pouces de front face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 75 pieds 11 pouces. Les améliorations sur lesdits terrains consistent en trois bâtisses en briques, à deux étages avec un grand magasin, et trois chambres dans chacune, une cuisine en briques, à deux rangs derrière, comprenant pour chaque maison deux chambres et un cabinet, avec installations pour l'eau dans chaque maison; les cours sont briquetées.

Six Magasins en briques rue de la Levée et Toulouse.

Six Terrains situés dans le même District, dans l'îlet et borné par la rue de la Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, et désignés sous les nos 1, 2, 72, 73, 74 et 75, avec toutes les améliorations qui existent dessus.

Le no 1 mesure environ 41 pieds 7 pouces face à la rue Toulouse, sur 99 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur; les améliorations sur ce terrain consistent en un magasin d'entrepôt en briques à quatre étages, ayant 6 grandes chambres servant de magasins, le tout en parfait état, et une bâtisse en briques à trois étages, derrière, ayant 6 grandes chambres servant de magasins.

Le no 2 mesure environ 42 pieds 5 pouces face à la rue Toulouse, sur 99 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur. Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre servant de magasin; quatre grandes chambres, et quatre dépendances, et derrière, une bâtisse en briques à trois étages, ayant 6 chambres et une cave; installations pour l'eau dans chaque maison. Les cours sont briquetées.

Le No 72 mesure environ 20 pieds 3 ¾ pouces sur la rue de la Levée, 148 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du no 73, et sur la ligne de l'autre côté, il a une première profondeur de 75 pieds, [illegible].

Pour cette propriété, l'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note de la somme de $6,200 dû à la dite Banque, le 1er mai 1857, payable ou renouvelable conformément aux termes de la charte de la dite Banque, et un bon de contribution de la somme de $310 dû à la même époque.

Le No 73 mesure 19 pieds 9 ¼ pouces, face à la rue de la Levée, 19 pieds 10 ½ pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur chaque ligne de 148 pieds 5 pouces; ensemble avec 260 actions (réduites à 271) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane

Pour cette propriété l'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note de la somme de $8,700 dû à la dite Banque, le 1er mai 1857, payable ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite Banque, et un bon de contribution de la somme de $400 dû à la même époque.

Le No 74 mesure 19 pieds 9 ¼ pouces sur la rue de la Levée, 19 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur chaque ligne, de 148 pieds 5 pouces; ensemble avec 290 actions (réduites à 270) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Pour cette propriété l'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note de la somme de $6700 dû à la dite Banque, le 1er mai 1857, payable ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite Banque, et un bon de contribution de la somme de $290 payable à la même époque.

Le No 75 mesure 19 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, 148 pieds 5 pouces sur la ligne du no 74, et sur la ligne de l'autre côté, il a une première profondeur de 97 pieds 1 pouce, de là il s'élargit de 5 pieds 2½ pouces, sur une profondeur ultérieure de 51 pieds 7 pouces, et 24 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec 300 actions (réduites à 280), du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Pour cette propriété, l'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de $6900 dû à ladite banque le 1er mai 1857, payable ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite Banque, et un bon de contribution de la somme de $300 dû à la même époque.

Les améliorations sur chacun de ces terrains consistent en un magasin d'entrepôt en briques à quatre étages, ayant à chaque étage une grande chambre servant de magasin.—Aussi un magasin d'entrepôt en briques derrière, pour chaque terrain, ayant de grandes chambres servant de magasins, à chaque étage, installations pour l'eau dans chaque maison; les cours sont briquetées.

Propriété améliorée rue du Camp.

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, St-Marie, Girod et Julie, désigné sous le No 38, mesurant 25 pieds face à ladite rue du Camp, traversant l'îlet et ayant la même façade sur la rue Ste Marie, sur 140 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, consistant en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres servant de salon d'habitation, et un hangard occupé par un plombier, fabriquant à la rue du Camp, et une bâtisse en briques à trois étages ayant douze chambres, faisant face à la rue Ste Marie, avec installations pour l'eau, cuve, etc.

Maisons en briques à 2 étages, rue du Camp.

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Gravier et Natchez et l'allée du Bank, et désignés sous les Nos 13 et 16.

Le No 13 mesure 21 pieds 7 pouces face à la rue du Camp, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No 16 mesure 21 pieds 7 pouces de face à l'allée de Bank, sur 96 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Natchez, et 95 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier. Ces deux terrains se joignent par le fond.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison en briques à deux étages, n'ayant fait face à la rue du Camp et l'autre Bank [illegible] la rue du Camp, et actuellement occupée par MM. J. B. [illegible] et Co.

Résidence rue Julia.

UN TERRAIN situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Julia, Girod, Baronne et Philippa, et désigné sous le No 35, mesurant 25 pieds face à la rue Julia, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une résidence en briques à trois étages, ayant deux grands salons et 7 chambres, une cuisine en briques à deux étages, ayant quatre chambres, et une chambre pour les domestiques, [illegible] hangard pour le bois et pour laver. La cour est briquetée.

Terrains propres à bâtir, en la ville de Jefferson.

DEUX TERRAINS contigus, situés en la ville de Jefferson, paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Bordeaux et Lyon, et désignés sous les nos 1 et 6 et s'étendant de la rue Front à la Levée de la Levée, et mesurant chacun 50 pieds de face sur la rue Front, et s'étendant de la rue Front à la rue de la Levée par 150 pieds de profondeur [illegible].

[illegible]

Un autre ilet de terre, situé dans le même district, borné par les rues Poydras, Perdido, Tonti et Rochblave, désigné, selon le plan sus-relaté, sous le no 12, et contenant 32 terrains numérotés de 1 à 32 inclusivement.

Un autre ilet de terre, situé dans le même district, borné par les rues Poydras, Perdido, Rochblave et Dorgenois, désigné suivant le plan sus-relaté sous le No 13, et contenant 32 terrains numérotés de 1 à 32 inclusivement.

Un autre ilet de terre, situé dans le même district, borné par les rues Poydras, Perdido, Dorgenois et Broad, désigné suivant le plan sus-relaté sous le no 14, et contenant 42 terrains numérotés de 1 à 42 inclusivement.

Un autre ilet de terre, situé dans le même District, borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Miro, désigné, suivant le plan sus-relaté, sous le no 24, et contenant 30 terrains numérotés de 1 à 30, inclusivement.

Un autre ilet de terre, situé dans le même District, borné par les rues Perdido, Gravier, Miro et Tonti, et désigné, suivant le plan sus-relaté, sous le no 27, et contenant 34 terrains numérotés de 1 à 34 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District, borné par les rues Perdido, Gravier, Tonti et Rochblave, et désigné suivant le plan sus-relaté, sous le no 28, et contenant 34 terrains numérotés de 1 à 34 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District, borné par les rues Perdido, Gravier, Rochblave et Dorgenois, désigné suivant le plan sus-relaté sous le no 29, et contenant 36 terrains numérotés de 1 à 36 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District, borné par les rues Perdido, Gravier, Dorgenois et Broad, et désigné suivant le plan sus-relaté sous le no 30, et contenant 44 terrains numérotés de 1 à 44 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District, borné par les rues Gravier, de la Commune, Tonti et Rochblave, désigné suivant le plan sus-relaté sous le No 47, et contenant 32 terrains numérotés de 1 à 32 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District borné par les rues Gravier, de la Commune, Rochblave et Dorgenois, désigné suivant le plan sus-relaté, sous le no 48 et contenant 34 terrains numérotés de 1 à 34 inclusivement.

Un autre ilet de terre situé dans le même District, borné par les rues Gravier, de la Commune, Dorgenois et Broad, désigné suivant le plan sus-relaté sous le no 49 et contenant 44 terrains numérotés de 1 à 44 inclusivement.

Une portion de terre située dans la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à 44 milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue sous le nom de "Dupleseis Tract", ayant et mesurant environ 21 acres de face audit fleuve, sur 40 acres de profondeur, bornée à la limite supérieure par les terres de George Bein, et à la limite inférieure par celles de Casimir Duplessis; ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, dépendances et appartenances.

Une autre portion de terre dans la même paroisse, située sur la rive droite du Mississippi, à environ 70 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue récemment sous le nom de Plaine Gauthier, mesurant environ 10 acres de face sur le fleuve, sur 40 acres de profondeur, bornée en haut par les terres appartenant précédemment à John McDonogh, et en bas contre par les terres appartenant au dit John McDonogh; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes qui peuvent en dépendre, à quelque titre que ce soit.

Une autre portion de terre, dans la même paroisse, sur la rive gauche du Mississippi, à environ [illegible] milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue sous le nom de Terre Tracts, mesurant environ 50 acres de face sur le fleuve, sur 80 acres de profondeur, bornée en haut par les terres d'Edward [illegible] Lampton, et en bas par celles de Clément B. Penrose; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les servitudes qui peuvent en dépendre.

Une autre portion de terre dans la même paroisse, sur la rive droite du Mississippi, à environ [illegible] milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue sous le nom de Johns Tract, mesurant 15 arpents de face sur le fleuve, [illegible] et s'étendant à 120 acres, borné en haut par les terres appartenant à B. D. Shepherd, et en bas par une terre appartenant à feu Geo. W. Johnson, lequel morceau de terre mesure environ 5 milles de face.

Conditions de la vente—Pour les propriétés bâties, un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit.

Pour les propriétés vacantes et les terres de plantation un quart comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les billets devront être garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés, et portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, et de 8 pour cent jusqu'à paiement final, à partir de l'échéance, en cas de non paiement à cette époque.

Les propriétés bâties devront être maintenues assurées et la police sera transférée aux vendeurs jusqu'au paiement des billets.

Quant aux propriétés sur lesquelles la banque des Citoyens a un privilège, l'adjudicataire sera chargé de la dette envers cette banque, et la balance sera payable comptant. Les billets seront divisés en coupures, et au trésorier, de manière à satisfaire à la diligence de la banque.

Actes de vente devant P. Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Tous les actes de vente devront être terminés et signés dans les 10 jours de la date de l'adjudication, à défaut de quoi les propriétés seront revendues pour le compte et aux risques du défaillant, après deux avertissements insérés dans deux des journaux de la ville, sans autre avis ou formalité.

30 déc—24 et 28, 2,5,12,16,19 et 23

VENTES A L'ENCAN.

Pommes de Terre!......Pommes de Terre!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 63 rue Commerce

480 barils de pommes de terre — Et immédiatement après, pour le compte de qui il appartiendra, au No 30 rue de la Nouvelle Levée:

470 barils pommes de terre.

Conditions—comptant. 7 janv

Mousselines françaises, mousselinettes, [illegible] douzaines de la manufacture de Gros, [illegible] man & Co.

PAR VINCENT & C°

IL sera vendu, samedi 10 du courant, à 10 h. [illegible] à leur magasin d'encan, No 46, rue de [illegible]

27 balles jaconats français, mousselinettes [illegible] tige satiné, indiennes françaises de Gros, Odier Roman & Co, des derniers genres de Paris.

Egalement: —100 douzaines gants français de peau de Jouvin.

1,361,750 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur,

MERCREDI 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de M. F. Gama, importateur, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, pour clore diverses consignations:

1,361,750 cigares de la Havane, garantis véritables, importés directement, comprenant quelques-unes des marques les plus célèbres. Les catalogues seront prêts deux jours avant le jour fixé pour la vente.

Termes et conditions—Au-dessous de $200, comptant, $200 à $500, soixante jours; $500 à $1000, quatre mois, au dessus de $1000, six mois, en billets à la satisfaction du vendeur.

Aucune réclamation ne sera reçue si elle n'est faite dans les quarante-huit heures qui suivront la livraison. 7 janv

Tabac en feuilles, cigares, meubles de bureau, etc.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de M. A. F. Valls, importateur, quittant les affaires:

500,000 cigares de la Havane, 140 balles tabac en feuilles, 20 barils chaquette, meubles de bureau.

Conditions.—Au-dessous de $300, comptant, au-dessus de $300, soixante jours, en billets à la satisfaction du vendeur. Pour plus de détail, voir les catalogues qui seront prêts le 12 du courant.

Vente de Meubles, Porcelaine et Vins fins.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.

LUNDI, 12 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Toulouse, No 16, entre les rues Chartres et Levée, il sera vendu, tout le mobilier du docteur Adolphe Pacquet, comprenant en partie, bois de lit et sofas, en acajou, chaises en acajou, bibliothèques, armoires, glaces, tapis de Bruxelles, ornements de cheminée, services en porcelaine et un lot de choix de liqueurs et de vins fins, batterie de cuisine, etc.

Conditions—Comptant sur livraison. 5 jan

Aux propriétaires de moulin à scie et aux habitants.

Excellents scieurs de moulin, assistants d'une machine à raboter, excellent nègres de champ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 10 janvier 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, et sans réserve:

SINGLETON, nègre âgé d'environ 30 ans, excellent scieur, habitué aux scies verticales et en chasse; c'est un domestique de confiance.

JOHN, nègre âgé d'environ 26 ans, excellent scieur, habitué aux scies circulaires, verticales et en chasse; c'est un très bon assistant pour une machine à raboter, un bon sujet et très intelligent.

EDMOND, nègre âgé d'environ 30 ans, excellent nègre de champ et bon bûcheron, habitué aux travaux d'une sucrerie.

Lesdits esclaves sont bien recommandés et garantis des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions—Comptant ou à crédit d'une année, pour de bonnes acceptations de la ville, portant 8 p% d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public. 8janv

Plantation sucrière et 644 actions de la Banque des Citoyens, etc. et d'excellents nègres de plantation, pour être vendus séparément.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

JEUDI le 15 de janvier 1857, à midi, il sera vendu à l'encan, dans la rotonde de la Bourse St. Louis, rue St. Louis:

Cette Plantation de valeur, sise en la paroisse Saint-Bernard, connue sous le nom de "Lower Jordu Plantation," à trois acres du chemin de fer du Golfe du Mexique, et à six milles environ du fleuve Mississipi. Ladite Plantation mesure 18 arpents face sur chaque côté du Bayou Terre aux Bœufs, sur 40 arpents de profondeur sur chaque côté dudit bayou, ayant 880 arpents environ de défrichés, le reste bien boisé, faisant tout en superficie environ 1440 arpents. Il y a environ 2 arpents de cannes et de plant, sucrerie, moulin à maïs, écuries, étables, cases à nègres, dépendances, etc.—Le grand ensemble de la terre défrichée n'a pas été cultivée depuis dix années.

Il sera aussi vendu avec la Plantation 644 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, sur lesquelles il est dû $21,390.

Conditions—L'acquéreur assumera le payement d'un stock note de la dite somme de $21,390, payable 1857, ou renouvelable conformément aux termes de la charte de la dite banque, de la somme de $2,760 et un bon de contribution de la somme de $640 dû le 1er mai 1857, payable au comptant la somme de $5000, et pour le résidu, en billets à la satisfaction de 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets satisfaisants, portant intérêt de 8 p% par an, jusqu'au parfait paiement, et par hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt de 6 pour cent de la date, et à défaut de paiement à l'échéance, au taux de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Boudousquié, notaire public.

Egalement les esclaves ci-après de valeur dont les noms, âges et qualités ci-après, savoir:

ABRAHAM, âgé d'environ 45 ans, excellent tonnelier et forgeron.

PORTER, âgé d'environ 45 ans, sucrier et charpentier.

JONAS, âgé d'environ 25 ans, laboureur et nègre de champ.

JEAN, âgé d'environ 30 ans, tonnelier et nègre de champ.

WILLIAM, âgé d'environ 31 ans, laboureur et nègre de champ.

MICHEL, âgé d'environ 35 ans, laboureur et nègre de champ.

LITTLE PHILIP, âgé d'environ 16 ans, laboureur et nègre de champ.

PAUL, âgé d'environ 35 ans, 24 ingénieur et nègre de champ.

LITTLE EUGENE, âgé d'environ 25 ans, laboureur et nègre de champ.

MATHIAS, âgé d'environ 40 ans, sucrier et nègre de champ.

BARK, âgé d'environ 30 ans, laboureur et nègre de champ.

GEORGE, âgé d'environ 22 ans, nègre de champ.

BIG EUGENE, âgé d'environ 27 ans, laboureur et nègre de champ.

LITTLE JOHN, âgé d'environ 27 ans, chef d'atelier et nègre de champ.

LOUIS, âgé d'environ 45 ans, nègre de champ (a un défaut à la jambe).

ELIZA, âgée d'environ 45 ans, bonne économe, nègre de champ et jardinière.

OLD PHILIP, âgé d'environ [illegible] ans, palefrenier.

BETSY, âgée d'environ 45 ans, hospitalière et cuisinière.

QUACHY, âgé d'environ 60 ans, bon nègre de champ.

ROSALIE, âgée d'environ 29 ans, domestique et nègresse de champ; ensemble ses quatre enfants, savoir: Lacy âgée d'environ 10 ans, Jenny âgée d'environ 7 ans, Fanny, âgée de 5 ans, Cesar, de 2 ans et Guern, et de Rosalie environ 9 ans.

Conditions—Pour les nègres sur prix payable comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les esclaves et la terre, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date, et de 8 pour cent [illegible].

[illegible]

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Ad. Boudousquié, notaire public.

[illegible]

Le soussigné, agent pour la vente des VINS répandus HARMONY SHERRY, tient constamment un assortiment de SHERRY, bran[illegible], palé et doré, d'importation directe.

Aussi—du MADERE et du PORTO de choix, qu'il offre à vendre à des termes libéraux.

H. MEUGENS,

20 mai—1an 81, rue Commune, successeur de M. GARCIA & Co.

E. D. BEACH,

DROGUISTE ET APOTHICAIRE,

Vente en gros et en détail;

Encoignure des rues Chartres et Douane,

NOUVELLE-ORLÉANS,

Marchand de

Drogues, Médicaments, instruments de chirurgie, Parfumerie, articles de fantaisie et toute espèce de Médicaments patentés.

ÉGALEMENT:

Peintures de toute espèce; huile de blanc de baleine, huile de lard, huile de lin, huile de pied de bœuf et huiles chimiques; vernis, alcool, térébenthine, camphine, etc. etc.

Les médecins, les marchands de la campagne et les planteurs peuvent s'approvisionner aux conditions les plus avantageuses.

Tous les articles sont garantis de première qualité. 30 sept—1an

POMMES DE TERRE—2500 barils pommes de terre du Nord, yeux violets, pour plant, en débarquement et en magasin.

Oignons—1500 barils oignons rouges et blancs

Fruits secs—150 barils pommes et pêches sèches, en magasin.

Pommes—200 barils grosses pommes rouges, en magasin.

Pommes de terre—500 barils Mechanics prime de Louisville en magasin.

Canneberges—200 demi et quarts de baril canneberges de choix, en magasin.

Pommes de terre—500 barils London Ladies, du nord, de choix, en magasin.

Oignons—137 barils oignons blancs du nord, en débarquement du navire Emerald.

Pommes de terre—14 barils pommes de terre du nord, yeux violets, en débarquement du navire Emerald.

Pommes de terre—100 barils pommes de terre du nord, yeux violets, en débarquement du navire Westminster.

Pommes de terre — 149 barils pommes de terre London Ladies, du Nord, en débarquement du navire Charter Oak, et à vendre en lots au gré des acheteurs par DONNELLY, BEZZINA & Co,

30 déc 68 Tchoupitoulas

DEPOT DE DRAP DE BILLARD,

Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de CHARTRES, 74, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de **drap pour billard**, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours un plus grand complet son assortiment.

JEAN AUGÉ, coiffeur,

Encoignure Bienville et Chartres, 63,

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public qu'il vient de déballer un grand envoi de marchandises arrivées de Paris par le navire Pam Flach, ainsi que des articles du Nord par le Cahawba et Empire City.

Il invite les dames et messieurs à venir visiter les articles suivants, qu'il a en ce moment en magasin:

Grand assortiment de cheveux que l'on fabrique en tout genre chez lui.

Parfumerie fine des maisons:

Vasier,	Société Hygiénique,
Pineau,	Lubin,
Violet,	Monpelas.

Elixir pour la bouche, du Dr Pierre.

Gants Jouvin pour dames.

Articles de fantaisie, nouveau genre.

Peignes d'écaille assortis. Assortiment de fleurs.

Parures en jai; parures perles assorties de couleur, pour bal.

Il se charge de la bijouterie en cheveux.

Il tient au COIFFURE—Il y a un salon spécialement pour les dames—et un pour les messieurs.

PAPIER..........PAPIER.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Guttemberg du Havre, un grand assortiment de PAPIERS pour REGISTRES des grandeurs suivantes:

Super Royal blanc;
Royal do;
Medium do;
Demy do;

Tous ces papiers sont garantis de première qualité. Ils ont aussi reçu des plumes d'acier de Mallat; ainsi que des Papiers à Registres anglais et américains, qu'ils offrent à des prix très modérés.

P. DUREL & Co,

17 nov 27 rue de Chartres

GUANO—100 tonneaux, à vendre par

ALFRED KEARNY,

15 nov 72, rue des Magasins

SANGSUES—SANGSUES.

Mme veuve PROWET, a grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre, a constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et [illegible]. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 21 nov

VITRES de fenêtres—En débarquement du navire North Carolina, et à vendre par

E. J. HART & Co,

7janv nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Hon Kittredge & Co.

[illegible]

1857.

EN vente à la LIBRAIRIE NOUVELLE

Agenda commercial

De la Louisiane.

Contenant Tables d'intérêt, Calendrier pour 1857 et nombreuses indications locales.

J. TACON,

19déc 107 rue de Chartres

VENTES A L'ENCAN

Habillements d'hiver, chemises blanches, [illegible]

PAR BLACHE & LEAUMONT

VENDREDI, 9 courant, à 10 heures [illegible] sera vendu à leur magasin d'encan [illegible] de Chartres No 77:

Un assortiment de chapeaux et casquettes.

A 12 heures (au premier).

100 douzaines chemises blanches.

150 lots d'habillements d'hiver, tels que [illegible] en coton, en drap, en casimir [illegible] habits, redingotes, paletots en drap, en [illegible] drap pilot, gilets de dessous en satin, [illegible] laine, casimir et drap, chemises [illegible] en flanelle, mouchoirs [illegible].

Conditions à la vente.

Vieux whisky et vieille eau-de-vie.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

VENDREDI, 9 du courant, à 11 heures [illegible] matin, il sera vendu, pour le compte [illegible] appartiendra, à l'entrepôt Montgomery

15 barils vieux whisky Bourbon [illegible]

A & B 21 barils vieux whisky Monongahela de choix.

L L 2 [illegible] vieille eau de vie.

Conditions, comptant.

Vin rouge et vin blanc.

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI le 9 janvier 1857, à [illegible] P. M., il sera vendu, à l'encan [illegible] entre les deux marchés de Deux [illegible] compte de qui il appartiendra, par [illegible]:

2 barriques vin rouge CTY,			314
43	do	do	do 345
33 barils vin blanc			do 316.
46 barriques vin rouge			V & C. 55.

Chargés à bord du navire Lady Arabella, [illegible], entre en détresse dans le port de Key West, et de là ont été transportés sur la barque Annie Kimball venant de ce port.

Conditions—comptant.

Vin rouge de Bordeaux en barriques

Vente par ordre du consul de France

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI, 10 janvier 1857, à 11 1/2 heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la [illegible] entre les deux marchés du 2nd District, pour compte du consul de France, pour le compte de qui il appartiendra

110 barriques vin rouge de Bordeaux

Chargées sur le navire Lady Arabella, de Bordeaux, entré en détresse dans le port de Key West, et de là réexpédiées sur la barque Annie Kimball pour ce port.

Conditions, comptant.

Vin rouge.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi [illegible] 11 1/2 heures P. M. sur la Levée [illegible] marches du 2nd District, pour compte [illegible] partiendra.

O V & C 16 barriques vin rouge, [illegible]

En déchargement de la barque Annie Kimball de Key West et formant une partie de la cargaison de la barque Lady Arabella, de Bordeaux.

Conditions, comptant.

Terrain rue Dumaine.

PAR TOURNE & THOMAS.

Encanteurs, [illegible]

SAMEDI 10 courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu

Un lot de terre situé dans le second District, désigné par le No 27 de l'îlet No 19 borné par les rues Dumaine, St Philippe Dorgenois et [illegible], mesurant 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre [illegible].

Les acquéreurs sont [illegible].

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Terrain au coin des rues Marigny et [illegible]

PAR TOURNE & THOMAS, Encanteurs.

SAMEDI, 17 janvier 1857, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan

Un certain lot de terre situé dans le [illegible] district dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Grand Champs-Elysées et St Jean-Baptiste, [illegible] 30 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 120 pieds et face à la rue Girod.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant E. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUX ELEVEURS DE BESTIAUX ET AUX PLANTEURS, BESTIAUX DE CHOIX à l'encan.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

NOUS sommes chargés, par M. Charles Mollar[illegible], de vendre à l'encan, VENDREDI, 16 janvier 1857, à midi, aux écuries de *Tattersall* [illegible] St Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, la liste suivante de bestiaux de la célèbre race Durham mâles et de la race Royale Arabe de [illegible] venant de la race de nos célèbres bestiaux [illegible].

1—LAURA, rouge, 4 ans, moitié Durham [illegible]

2—ORBA, rouge, 4 ans, moitié Brahmine et moitié Durham, mère d'un taureau arabe.

3—LILLY, blanche, 3 ans, moitié Brahmine et moitié Durham, mère d'un taureau Durham.

4—STRAWBERRY, rouan, 3 ans, moitié Durham et moitié Brahmine, laitière extra, très féconde, mère d'un taureau arabe.

5—VENTIE, blanche et rouge, 2 ans, moitié Brahmine et moitié Durham, [illegible].

6—CENTHIA, [illegible], moitié Brahmine et moitié Durham.

7—SNOW DROP, presque blanche, trois quarts Brahmine et moitié Durham.

8—INDIA, rouge, 2 ans, trois quarts Brahmine et un quart Durham, mère d'un taureau arabe.

9—FAIRY, blanche et rouge, un an, trois quarts Brahmine et un quart Durham.

10—DORNA, rouge, 7 mois, trois quarts Brahmine et un quart Durham.

11—HANNA, rouge, 5 ans, arabe pur sang, [illegible].

12—FLORA, rouge, un an, arabe pur sang, [illegible].

TAUREAUX.

1—RAMEL, rouge, 4 ans, arabe pur sang, [illegible] de la célèbre vache importée par le [illegible]

2—LEXINGTON, rouge, [illegible] moitié Brahmine, moitié Durham, très beau.

3—HECTOR, taches blanches, un an, moitié Brahmine et moitié Durham.

4—LOCOMOTIVE, rouge, [illegible], moitié Brahmine.

5—ARROW, bai ou brun, un an, moitié Brahmine, moitié Durham.

6—SELIM, rouge, 7 mois, trois quarts Brahmine, un quart Durham, remarquable par sa grosseur et sa beauté.

On peut voir, au bureau des encanteurs, des preuves aux meilleures autorités, non [illegible] éleveurs de bestiaux des États-Unis [illegible].

[illegible]

J. A. BEARD [illegible]

Vente opérée par ordre de la Succession de Mary Burke, d'Orléans.

PAR A. ROGERSON, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan MARDI, le 27 janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible], en vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible], juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 16 décembre [illegible], pour le compte de la succession de Mary Burk[e], O'Brien.

Beaux terrains bâtis de terre, [illegible] district de cette ville, dans l'îlet [illegible] les rues St. Louis, Dorgenois, Roman et Conti, [illegible] comme le No 13, mesurant [illegible] 31 pieds de face sur la rue St-Louis, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, toutes [illegible].

Les améliorations comprennent trois maisons [illegible], contenant chacune quatre chambres, [illegible].

Termes—comptant.

Acte de vente pardevant S. Brenna, notaire public, aux frais des acquéreurs.

63..........rue de Chartres..........63

ENCOIGNURE BIENVILLE.

JOUETS. JOUETS.

Jules Moisez.

DE retour de France, invite respectueusement le public et sa clientèle à venir visiter le magnifique assortiment de marchandises qu'il a choisi en Europe.

Toute sorte qu'il a choisies lui-même à Paris et qu'il vient de recevoir par les navires Oregon, Hottinguer, le navire Northerner, les steamers Alma, François Arago et le navire Lindsay, etc., etc. qui se composent des articles suivants:

Tabletterie fine;	Gants Jouvin;
Bijouterie de	do de fantaisie;
Cristaux;	Chaussettes coton, soie;
Coffrets Marie-Thérèse;	laine, soie et laine, etc.;
Perles de coiffures;	Gilets tricotés;
Porte-monnaies argent;	Spécialité de Parfumerie
do cabas;	à vendre;
Nécessaires de dames et d'hommes;	Labia, Pinaud, Société hygiénique, [illegible];
Jumelles;	dentifrice à Vinc., [illegible] du Dr Pierre;
Fleurs artificielles;	Odontine et Elixir du Dr Pelletier;
Bronzerie;	CHEVEUX
Peignes écaille, galerie, etc.;	Grand assortiment de cheveux pour hommes et pour dames, toupets, nattes, frisettes, Marie Stuart etc. etc.
Coutellerie fine;	
Chemises toile et coton;	
Cannes, parapluies soie et coton;	
Cravates soie et Cols fantaisie;	

Il tient toujours son salon de coiffure et de barbe, comme par le passé; il s'est adjoint les meilleurs ouvriers dans ce genre. Il ne manquera d'apporter à plus grande soins à satisfaire ses clients et [illegible], heureux à donner lui-même des leçons de coiffure au 1er janvier.

EN débarquement du navire James Briant, de Bordeaux:

45 barriques vin rouge Haut Talence 1852			
25 do	do	Pessac 1851	
27 demi do	do	do	
162 caisses	do	C. C. Lamission 1848	
70 do	vin blanc, vieux Monbazillac 1847		
56 do	do	Barsac 1847.	

A vendre par LOUIS F MAXENT,

19 déc 50 rue Toulouse

Hôtel Verandah Conti.

MADAME GEORGE prévient respectueusement ses habitués et le public en général que [illegible] avec les propriétaires de cet hôtel pour le renouvellement et la continuation de son bail aux mêmes conditions, pendant trois autres années, ces moments sont en mesure immédiatement en état de se remettre à neuf et en parfait et complet état d'entretien, de manière à ce qu'il ne laisse rien à désirer sous aucun rapport, et à le placer au rang des premiers hôtels de la ville.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1856.

4 nov A. GEORGE

DIVERS en magasin—Champagnes de diverses marques, supérieures, vin rouge et blanc vin de [illegible], muscat, mousseux, liqueurs assorties, curaçao, marasquin, cerises, anisette, etc. arrack, whiskey, Port et vin Sherry, Madère. Cognac très vieux, conserves françaises et américaines, fruits confits et glacés, biscuits anglais, différentes épices, fromages anglais, français et allemands, avec un grand assortiment de groceries choisies, à vendre par DUNTZE & IKEN,

encoignure Royale et Conti

SEL de Cadix—En débarquement du brick Henry Guild et à vendre par les soussignés: 110 tonneaux sel de Cadix.

20 déc GRATIAA, COMMAGERE & Co.

20 rue de la Douane

VIN D'OPORTO—[illegible] pipes, en débarquement du brick Henry Guild et à vendre par

GRATIAA, COMMAGERE & Co.

20 déc 20 rue de la Douane

SHERRY—Reçu directement de Cadix, par le Henry Guild:

[illegible] pipes vin de Sherry; 20 octaves do. A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co.

20 déc 20 rue de la Douane

VIN de Madère—40 pipes, marque Lobato et Soheco; 30 octaves do do, A vendre par

GRATIAA, COMMAGERE & Co.

20 déc 20 rue de la Douane

BOUCHONS—40 balles bouchons pour eaux minérales, reçues par le Henry Guild et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co.

20 déc 20 rue de la Douane

COGNAC en douane—[illegible] pipes cognac marque J. Coq père & fils

20½	do	do	E. Martel
10¼	do	do	E. Rémond
4	do	do	do
4¼	do	do	Lacroade
10¼	do	do	Lacoal
10	do	do	Jas. Hennessy
20½	do	do	Alex. Seignette
10¼	do	do	Archambaud frères
10	do	do	F. A. Bolevin
14¼	do	do	do

A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co

20 déc 20, Douane

QUININE—1,000 onces, à vendre par [illegible] E. J. HART & Co.

7janv nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMERS D'HOSTETTER—150 douzaines et à vendre par E. J. HART & Co.

7janv nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

DRECHE et Houblon—5,000 boisseaux drèche,—150 balles houblon, à vendre par

E. J. HART & Co.

7janv nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

GROCERIES de saison—Les soussignés offrent à des prix très avantageux, un fort stock bien assorti de groceries, liqueurs, tabac, etc. à vendre par

E. J. HART & Co.

7janv nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas